



avoir dressé acte en présence de Louis Bernadet
 étudiant de latin âgé de vingt huit ans de
 François Jérome maître d'écriture âgé de vingt deux
 ans de Joseph malet tisserand âgé de
 cinquante et un ans et de Jean Baptiste Joly
 tisserand âgé de trente deux ans tous demeurant
 à Elled lesquels après qu'il leur en a
 été donné lecture ont avec nous signé et br
 par les Contraintes ainsi qu'aux pages
 excepté le jour de jour de la page de la page
 qui ont déclaré n'en avoir.

un nous signé M.

Jacques Hadre
 François Malet
 Joly

Joly
 L'apostrophe

malet

et huit